

COMPTE RENDU

de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

du mardi 18 Décembre 2001 à 20 h 00

NOMBRE DES MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

L'an deux mille un **et le mardi 18 décembre à 20 h 00**, le conseil municipal de **BENY**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire,
M. Gilbert LAISSARD.

Date de la convocation : **14 décembre 2001**

Date d'affichage : **14 décembre 2001**

Présents : Gilbert LAISSARD, Georges RODET, Geneviève GUILLON, Yves FAVIER, Jean-François NALLET, Michèle DANANCIER, Ernest MARQUIS, Jean-Claude GONOD, Elie BERARD, Françoise BILLOUD, Joël CORNATON, Isabelle OVIQUE, Alexandre PROST, Christophe HUMBERT et Georges LAURENT

Excusés :

Absents :

Secrétaire : Yves FAVIER

AMENAGEMENT ET REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Le projet présenté à la précédente réunion a été transmis au comité technique paritaire placé auprès du Centre de Gestion de l'Ain. Celui-ci a émis un avis favorable en date du 11.12.2001.

Le Conseil après avoir délibéré décide de réduire de 39 H à 35 H la durée hebdomadaire de travail selon les modalités figurant au projet.

PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE

Suite à la fuite d'eau sur la conduite alimentant l'appartement de Mme CHAUDOUET, le Conseil Municipal décide de lui accorder une participation exceptionnelle d'un montant de 292,70 Euro (1920F) correspondant à la différence entre la facturation d'octobre 2001 et la consommation moyenne antérieure.

**HEURES COMPLEMENTAIRES POUR MADAME RENOUD DENISE
PENDANT LE CONGE MALADIE DE Mme BURDEYRON**

Le Maire informe le conseil municipal que Mme RENOUD Denise, agent d'entretien, effectue des heures complémentaires pour assurer le remplacement pendant le congé maladie de Mme BURDEYRON. Il propose que ces heures complémentaires lui soient payées sur la base de son salaire. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte de verser sur la base de son salaire les heures complémentaires effectuées par Mme RENOUD.

INFORMATIONS DIVERSES

- installation du logiciel de gestion du cadastre numérisé le mercredi 2 janvier 2002,
- local cuisine du stade : le Conseil Municipal accepte la proposition de rachat du réfrigérateur qui appartenait aux Sociétés de Chasse, de Pêche et à l'Amicale des Sapeurs Pompiers.